PRÉFET
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

PDLHI
Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne

Service Logement et Construction

Grenoble, le 16 janvier 2023

Note à l'attention de Mesdames et Messieurs
les maires,
les présidents des intercommunalités,
les partenaires du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne
----

La Direction Départementale des Territoires (DDT), en qualité de pilote des travaux du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) avec les acteurs de l'habitat, vous annonce **le déploiement de la plateforme numérique HISTOLOGE** portée par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Histologe va **permettre de signaler sur la plateforme les situations de Mal logement en décrivant les problèmes** dans le logement pour obtenir une prise en charge par les acteurs de l'habitat.
Histologe ne vise pas à faire un signalement pour obtenir un nouveau logement mais à apprécier les conditions d'habitat du locataire et les travaux nécessaires pour sortir du "Mal logement".

C'est un service public, gratuit, qui permettra d'améliorer le traitement des situations de Mal logement dans la mesure où cette plateforme vise à recevoir, par un simple clic, des signalements. Les situations signalées feront l'objet d'une **prise en charge plus rapide par le service compétent** grâce à une affectation des signalements à tel ou tel partenaire par l'administrateur départemental de la plateforme, la DDT, et à **une coordination entre acteurs et administrations**.

Histologe peut être renseigné non seulement par le locataire mais aussi par **tout professionnel intervenant sur le terrain** et qui a connaisssance d'une situation qu'il juge critique pour l'occupant : assistante sociale, élu, Maire, police municipale, SDIS, aides à domicile…

Le déclarant peut accéder à la plateforme Histologe sans créer de compte à l'adresse :

https://histologe.beta.gouv.fr/.

La plateforme se substitue aujourd'hui à la fiche de repérage des situations utilisée dans le cadre du dispositif "Mieux habiter et sortir du Mal logement".

Histologe a vocation à être aussi utilisée pour les dispositifs OPAH et OPAH-RU des territoires en permettant à l'opérateur de suivre les signalements en coordination avec les partenaires État, ARS, DDETS, Conseil Départemental, ADIL.

* * * * *

Nous vous remercions de bien vouloir porter à la connaissance de vos divers réseaux locaux cette information relative à la mise en place d'**une nouvelle procédure pour faire face au Mal logement**.

Les communes qui souhaitent être informées des situations de Mal logement sur leur territoire peuvent demander la création d'un compte en adressant un mail à ddt-pdlhi@isere.gouv.fr.

Mél : rachel.poirier@isere.gouv.fr
Adresse : 17, bd Joseph Vallier, BP 45
38040 Grenoble Cedex 9